

## Incarcéré à la prison centrale de Makokou pour viol sur mineure

# Il se fait la belle depuis le Centre hospitalier régional

SCOM

Libreville/Gabon

**RODRIGUE** Matoula, Gabonais âgé d'une trentaine d'années, en détention à la prison centrale de Makokou, s'est échappé, le dimanche 25 mars dernier, alors qu'il était en soins au Centre hospitalier régional Omar Bongo Ondimba (CHROBO) de cette localité. Sa cavale aura, néanmoins, été de courte durée, Rodrigue ayant été rattrapé par les éléments de la sécurité pénitentiaire près d'une semaine après son évasion. Les faits, rapportés par la direction des enquêtes de

la Police judiciaire (PJ) de Makokou, sont les suivants: Rodrigue Matoula, qui purge depuis un an et demi une lourde peine d'emprisonnement pour viol sur mineure, tombe malade le dimanche 18 mars 2018. On parle d'une maladie assez grave, puisqu'elle contraint l'administration du pénitencier à autoriser l'internement du taulard au CHROBO. Il y suit des soins sous la surveillance des matons. Mais, le dimanche 25 mars, soit une semaine après son arrivée à l'hôpital, le trentenaire, apparemment requinqué, pour ne pas retourner en prison, met en branle un plan



Photo : D.R.

**Rodrigue Matoula, l'évadé repris du pénitencier de Makokou.**

d'évasion. C'est ainsi que, profitant de ce que ses gardiens se trouvent en

faction du côté du portail principal de l'hôpital et non devant sa chambre d'hospitalisation, Rodrigue Matoula descend de son lit, puis se dirige à l'arrière des bâtiments de l'hôpital et escalade la barrière. Et le tour est joué. Désormais libre de ses mouvements, le prisonnier trouve aussitôt refuge dans une maison inachevée, sise derrière le Centre de formation professionnelle de Makokou. **RÉCIDIVISTE**• Rodrigue Matoula ne peut cependant demeurer éternellement reclus dans cet habitat de fortune, et décide de humer un peu plus l'air de la liberté. Aussi, au

septième jour de sa planque, se rend-il au marché d'Epasendje. Mauvaise idée, car il va tomber dans la souricière mise en place, entre temps, par les éléments de la sécurité pénitentiaire pour le traquer. Le dimanche 1er avril, les matons réussissent finalement à le neutraliser, après une course-poursuite. Le fugitif est ensuite conduit sous bonne escorte à la PJ, dans le cadre de la poursuite de la procédure. Au terme de l'enquête préliminaire, Matoula a été présenté au procureur de la République près le tribunal de première instance du chef-lieu de la

province de l'Ogooué-Ivindo, le mercredi 4 avril. Après avoir été auditionné par un juge d'instruction, le trentenaire a été renvoyé à la maison d'arrêt avec un motif supplémentaire, celui de tentative d'évasion. « Nous sommes en présence d'un cas de récidive, d'autant que c'est la deuxième fois que ce prisonnier parvient à se faire la belle depuis l'hôpital, en utilisant le même mode opératoire », explique un Officier de police judiciaire (OPJ). Espérons que cette fois-ci il sera surveillé comme du lait sur le feu. Ne dit-on pas "Jamais deux sans trois" ?

## Incendie à Lambaréné

# Deux maisons ravagées par les flammes au quartier Atongowanga

E.N.

Lambaréné/Gabon

**UN** incendie a récemment ravagé deux maisons d'habitation au quartier Atongowanga, dans le premier arrondissement de la commune de Lambaréné. Les deux habitations détruites appartiennent aux familles Caroline Woundo et René Sogouno, « L'incendie s'est propagé à la vitesse de l'éclair. Tout est parti si vite... », a témoigné une victime, précisant que l'on ne déplore toutefois aucune perte en vie humaine, mais que tous les biens de la dizaine d'occupants des cases sinistrées sont partis en fumée. Informé de la situation, le procureur de la République près le tribunal de première instance de Lambaréné, Christ Noël Mangono Mambili, s'est rendu sur les lieux, en compagnie des éléments des forces de défense et de sécurité, pour constater l'ampleur des dégâts et procéder aux constatations d'usage, en vue de l'ouverture d'une



Photo : Escadron NDILOROUIM

**Le brasier qui a fait des sans-abri à Lambaréné.**

enquête. Selon une source autorisée, un enfant âgé de 10 ans serait à l'origine de cet incendie, qui a fait plusieurs victimes et des personnes improvisées secouristes pour tenter d'éteindre le brasier, sont demeurés vains. Quelques jours après cet incendie, les victimes ont reçu un don composé, pour l'essentiel, de matériel de construction, de la part d'un fils de la localité, Joël Ogouma, directeur de cabinet adjoint du président de la République et membre du Comité permanent du

**DEMANDE D'AIDE**• En l'absence d'une base des sapeurs-pompiers à Lambaréné, les efforts des victimes et des personnes improvisées secouristes pour tenter d'éteindre le brasier, sont demeurés vains. Quelques jours après cet incendie, les victimes ont reçu un don composé, pour l'essentiel, de matériel de construction, de la part d'un fils de la localité, Joël Ogouma, directeur de cabinet adjoint du président de la République et membre du Comité permanent du

bureau politique du PDG. D'autres aides seraient, naturellement, les bienvenues, pour soulager, un tant soit peu, ces sinistrés. Ce malheureux événement est venu remettre au goût du jour l'absence d'une brigade des sapeurs-pompiers à Lambaréné. Pourtant, il y a quelques années, certains

acteurs politiques de la province, à l'instar du sénateur Zéphyrin Rayita, avaient attiré l'attention des autorités compétentes sur l'impérieuse nécessité de doter la ville du Grand Blanc d'une unité de soldats du feu. Un officier supérieur de ce corps militaire, à la tête d'une dé-

légation, avait même effectué une mission d'inspection dans cette localité. Le lieu d'implantation de la future base des sapeurs-pompiers de Lambaréné avait même été retenu à cette occasion. Depuis lors, le projet est relégué aux calendes grecques.

## Accident mortel de la circulation, vendredi dernier à Kango

# Encore un mort !

JNE

Libreville/Gabon

**LE** tragique accident de la circulation qui s'est produit sur la Nationale 1, il y a une semaine dans la périphérie de Kango, vient de faire une nouvelle victime. En effet, Toussaint Moumbangou, agent de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), a succombé



Photo : Dr

à ses blessures hier à l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba, où il avait été admis en soins intensifs, quelques heures après le drame. Ce décès porte désormais à 4 le nombre de personnes qui ont péri dans cet accident.

**Toussaint Moumbangou, la victime, était agent de la SEEG.**

**CASSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE**

**DIRECTION GENERALE**

**COMMUNIQUE**

**PAIEMENT DES PENSIONS**

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe les pensionnés payés par Postebank SA qu'elle déplore les différents désagréments enregistrés compte tenu des difficultés rencontrées depuis quelques mois dans le règlement des pensions via la Poste.

De ce fait, elle procédera exceptionnellement au paiement des dites pensions du mois de mars dans ses Agences et Directions Régionales sur l'ensemble du territoire national, à compter du 05 Avril 2018.

La CNSS renouvelle à ses bénéficiaires de prestations son engagement à mieux les servir.

Fait à Libreville, le 9 mars 2018

**Dr Nicole ASSENE**  
Le Directeur Général

1432  
01 79 73 00

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'indépendance • B.P. : 134 Libreville - Gabon  
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 25 • Centre d'appels : 1432  
www.cnss.ga • facebook : cassinationaledesecuritesocialegabon-officiel